Si vous ne parvenez pas à lire ce message, suivez ce lien

Clario
Mon service de l'eau

QUALITÉ

COVID-19
Informations sur votre Service de l'eau

LE SERVICE DE L'EAU EST UN SERVICE ESSENTIEL

Pour vous assurer une continuité de service optimale, les équipes du Syndicat des Eaux d'Île-de-France et de son délégataire, Veolia Eau d'Île-de-France, s'organisent face à l'épidémie. Vous pouvez boire l'eau du robinet en toute sécurité, et la continuité du service de production et de distribution d'eau potable est assurée. Si les délais de traitement des demandes que vous adressez à nos services sont susceptibles d'être impactés, nous mettons tout en oeuvre pour traiter les plus urgentes.

VOUS POUVEZ BOIRE L'EAU DU ROBINET EN TOUTE SÉCURITÉ

Les différentes étapes de traitement de l'eau mises en place par le Service de l'eau, dont la désinfection, ont pour finalité d'éliminer tous les virus, dont le Coronavirus. Les informations des agences sanitaires, dont l'OMS, indiquent que ce virus ne montre pas de résistance particulière aux traitements habituels de l'eau potable.

Nos équipes sont organisées pour assurer la continuité des services essentiels de l'eau, en lien direct avec les autorités sanitaires. L'eau du robinet est, en France, l'aliment le plus contrôlé, faisant l'objet d'un suivi sanitaire permanent. Elle peut donc être consommée en toute confiance.

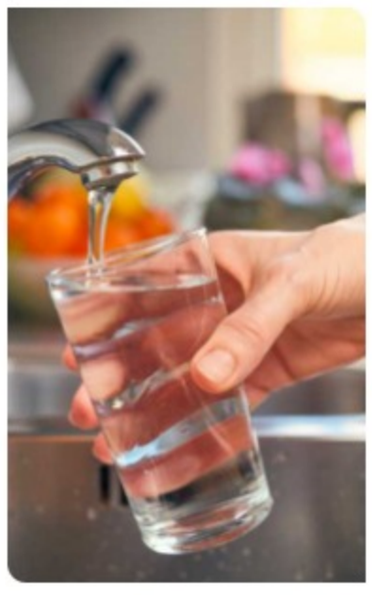

LA CONTINUITÉ DU SERVICE EN EAU POTABLE EST ASSURÉE

Les équipes du Syndicat des Eaux d'Île-de-France et de son délégataire, Veolia Eau d'Île-de-France, mettent tout en œuvre pour assurer la continuité du service qui leur est confié.

Elles continuent à veiller à la distribution d'une eau potable de qualité et en quantité suffisante.

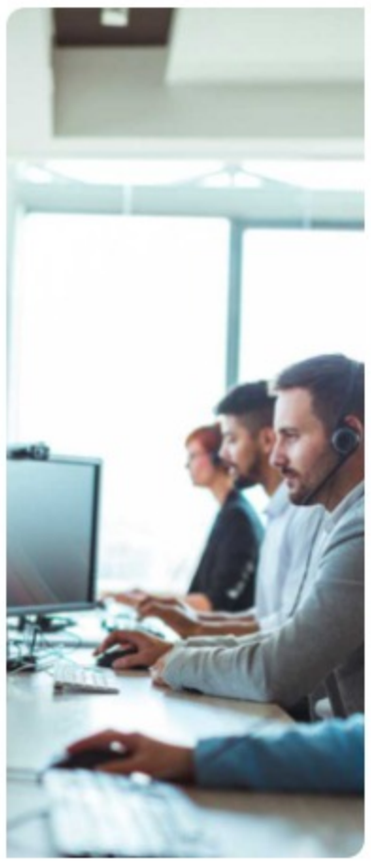

DES SERVICES ORGANISÉS POUR ASSURER L'ESSENTIEL

Pour garantir le maintien en permanence des effectifs nécessaires à la poursuite des services essentiels à votre quotidien, pour préserver votre santé et celle de nos collaborateurs, nous avons mis en place des mesures de précaution et de prévention.

Votre Service de l'eau limite les interventions à domicile aux seuls cas d'urgence, essentiellement liés à des cas de manque d'eau au domicile et à des fuites risquant d'endommager des biens ou des personnes.

Les sites d'accueil physiques Veolia Eau d'Île-de-France, situés à Saint-Denis et à Saint-Maurice, seront fermés jusqu'à la levée des mesures actuelles. Notre accueil téléphonique est uniquement mobilisé pour traiter les appels d'urgence.

Si votre demande ne présente pas de caractère d'urgence, nous vous invitons à utiliser les services en ligne en vous connectant sur **notre site** ou via **votre espace client**. Nous vous répondrons dans les meilleurs délais.

RAPPEL DES GESTES BARRIÈRES

Face au risque de propagation du Coronavirus, la première précaution à prendre est de veiller à se laver très régulièrement les mains avec de l'eau et du savon. Tousser ou éternuer dans votre coude, utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter, saluer sans se serrer la main, se tenir à distance, etc.

Retrouvez l'ensemble des consignes sanitaires sur le site du gouvernement : gouvernement.fr/info-coronavirus

SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE
SEDIF
SERVICE PUBLIC DE L'EAU

VEOLIA
Eau d'Ile-de-France
Délégataire du SEDIF

REJOIGNEZ-NOUS

Pour vous désinscrire, suivez ce lien